



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2014 – 11 du 26 juin 2014



Objet : Modification de l'acte de création de la régie d'avance :

L'an deux mille quatorze, le 26 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 17 juin 2014.

Etaient présents :**Membres élus des Collectivités :****Conseillers généraux :**

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,
Jean-Pierre Béquet, Jean-Pierre Muller, Evelyne Bossu

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil général : Bernard Toublanc, François Dupille

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante
Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers généraux : Guy Paris, Antoine Bonneval

Représentants de l'Etat : DRAC : Jean-Pascal Lanuit

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 17

Absents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Jean-Luc Névache

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Franck Lohro, Directeur Général Adjoint du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que le conseil a permis la création d'un compte de régie d'avance,
- Que le comptable public ne peut plus mettre à la disposition de l'établissement une somme supérieure à 300€ en liquide,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, autorise le paiement de dépenses par chèque et carte bleue dans le cadre de la régie d'avance.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 17



Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le